

ATELIER 3

Innover autrement : vers un arrimage durable
entre politiques publiques et innovation sociale

Grande salle

Facilitatrices

- ▶ **Manon Boily**, Chercheure
ÉCOBES
- ▶ **Émilie Therrien**, Codirectrice générale
HocheLab

Thème : Semer des idées, créer des liens, 20 ans de connexion au service de l'innovation sociale

Intention: Se déposer, se laisser porter, faire confiance à l'intelligence collective

Cet événement vise à célébrer deux décennies de progrès en innovation sociale et à explorer de nouvelles avenues pour un avenir durable.

Convaincu que c'est en croisant les forces de l'action publique et la créativité des initiatives des acteurs et actrices des communautés que nous pourrons relever les grands défis sociaux, environnementaux et démocratiques de notre époque, il nous est permis de rêver ce que nous souhaitons pour 2035.

Dans un contexte de transitions multiples – sociales, écologiques, économiques – il devient essentiel de repenser nos façons de faire, de coopérer autrement, et surtout, de construire des ponts durables entre l'État, les collectivités et les citoyens.

Cet atelier se veut un espace d'échange, de dialogue et de co-construction. Nous vous invitons à sortir des sentiers battus pour réfléchir ensemble à la manière dont les politiques publiques peuvent s'ouvrir davantage aux idées, aux pratiques et à l'énergie portées par l'innovation sociale.

À travers vos expériences, vos idées et vos perspectives, nous allons explorer les conditions d'un meilleur arrimage entre institutions publiques et initiatives citoyennes. Ensemble, imaginons des politiques plus inclusives, plus agiles et plus ancrées dans les réalités du terrain, en mobilisant une posture d'éco-leadership – un leadership relationnel, engagé et orienté vers la transformation durable.

Les politiques publiques, leur définition, origine et processus d'élaboration. Voici les points principaux :

- 1. Définition des politiques publiques** : Une politique publique est un document ou un processus impliquant des acteurs gouvernementaux, qui présente leur vision pour résoudre des enjeux sociétaux. Elle inclut des aspects légaux, techniques, pratiques et opérationnels. Elle peut aussi désigner le processus de prise de décision par des élus en réponse à des demandes d'intervention.
- 2. Contexte historique** : Les politiques publiques sont apparues lors du passage des sociétés territorialisées aux sociétés sectorialisées, où les fonctions sociales se sont spécialisées. Ce changement, accéléré par l'industrialisation, a nécessité de nouveaux modes de régulation pour gérer les antagonismes sociaux.
- 3. Confusion conceptuelle** : Les politiques publiques sont perçues différemment par les acteurs gouvernementaux et les chercheurs. Les premiers se concentrent sur des actions spécifiques, tandis que les chercheurs les définissent comme « tout ce que le gouvernement décide de faire ou de ne pas faire ». Cela inclut les décisions délibérées, même l'inaction, influencées par des rapports de pouvoir structurés et des contextes évolutifs.
- 4. Composantes des politiques publiques** : Les énoncés de politiques publiques incluent :
 - Une vision, des valeurs, des principes et des objectifs ultimes.
 - Des instruments (taxation, subventions, communication, etc.) pour atteindre les objectifs.
 - Des détails opérationnels comme les budgets, ressources, calendriers et mécanismes d'évaluation.
- 5. Perspective axée sur le processus** : Les politiques publiques sont vues comme un processus dynamique impliquant la résolution de problèmes, la prise de décisions et la coordination entre acteurs. Elles évoluent dans le temps et sont influencées par les dynamiques de pouvoir et les contextes sociétaux.
- 6. Défis de mise en œuvre** : L'adoption d'une politique ne garantit pas sa mise en œuvre, en raison de contraintes de ressources, de l'interprétation des décisions par les exécutants, et de la complexité des problèmes à résoudre.

Contributions académiques : Divers auteurs ont enrichi la compréhension des politiques publiques, soulignant leur nature interdisciplinaire et l'interaction entre intérêts multiples et rapports de pouvoir dans leur élaboration et exécution.

1. Turgeon, J. et J.-F. Savard (2012). « Politique publique », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca.